



POLITIQUE DU LOGEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 07.06.2012

POLITIQUE DU LOGEMENT 2012 : UNE CONCERTATION ENGAGÉE ENTRE LE MINISTÈRE DU LOGEMENT ET LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

A l'occasion de sa rencontre ce jour avec René PALLINCOURT, Président Fédéral, et Jacky CHAPELOT, Administrateur de la FNAIM, Cécile DUFLOT, Ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, a affirmé sa volonté de travailler dans la concertation avec les professionnels de l'immobilier et l'ensemble des acteurs concernés.

Son objectif est clairement déterminé : définir une politique globale du logement pour la durée du quinquennat, sans empilement de textes législatifs, autour d'une loi cadre programmée pour 2013.

La FNAIM, de son côté, s'est dite prête à apporter toute son expérience et son expertise pour proposer des solutions équilibrées et pragmatiques, et répondre aux besoins de l'ensemble de nos concitoyens.

Le projet de décret concernant l'encadrement des loyers à la relocation est quant à lui à l'étude pour définir les zones géographiques qui seront concernées et les modalités pratiques de fixation des loyers.

Retrouvez les propositions de la FNAIM en matière de politique du logement sur <http://www.fnaim.fr/legislatives-2012>



LA FNAIM EN BREF

Première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France, la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs 13 métiers, depuis 1946. Elle fédère aujourd'hui 12 000 entreprises qui servent les intérêts du consommateur dans le respect d'un Code d'Éthique et de Déontologie. Force de proposition reconnue et écoutée sur les enjeux de la politique du logement en France, la FNAIM est régulièrement consultée par les pouvoirs publics. Possédant à la fois une expérience professionnelle, juridique et économique, elle participe activement à l'élaboration de textes législatifs et réglementaires. Son maillage national, organisé autour de Chambres Départementales et Régionales, lui permet également de s'inscrire au cœur de l'action sur le terrain, en différenciant les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services qu'ils offrent aux particuliers.

CONTACTS PRESSE

Emmanuelle Savoy – Tél. : 01 44 20 77 31 / 49 / 97 Email : communication@fnaim.fr

Amandine Pesqué – Tél. : 01 40 41 56 17 Email: amandine.pesque@golinharris.com